

" Ignorer à ce point là les grands traits de l'histoire ecclésiastique de la province de Québec, c'est ni plus ni moins une ignorance crasse !

" Ne sont-ce pas les illustres évêques et les prêtres vénérés de la province de Québec qui ont fondé les diocèses de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Haut-Canada ? Feu Mgr Horan, feu Mgr Cook, Mgr Phelan, et les évêques du Dominion ne sont-ils pas là comme preuve de l'esprit noble et généreux et vraiment apostolique qui a toujours animé nos évêques canadiens en faveur d'une poignée de catholiques qui, si l'on était animé là-bas de cet esprit d'ostracisme que nous avons à combattre ici, devraient être ignorés, traités avec arrogance et privés des bienfaits de la religion. "

Baptiste Canayen reçoit le premier numéro de *l'Association*.—" Mais c'est bon, ce journal là ! "

Il reçoit le deuxième numéro et l'étudie.—" Certes, c'est admirable ! "

Il reçoit le troisième numéro ; cette fois, il y puise les sujets de ses méditations spirituelles durant huit jours, en attendant *l'autre* !

L'autre, le quatrième, arrive. L'article de la première page absorbe toutes les réflexions de *Baptiste* durant dix jours. Après dix jours, *Baptiste* se cogne le front : — Il faut que je lise le reste, avant que le cinquième vienne ! "

Mais qu'est-ce ? *Baptiste* le placide *Baptiste*, je ne le reconnais plus, avec son œil en flammes, avec ses cheveux en révolte. Hélas ! *Baptiste* vient de lire qu'on l'invite à payer un dollar pour un an d'abonnement.

Baptiste renvoie l'Association au moment où notre agent, qui le compte pour abonné, est en frais de lui adresser copie du SIXIÈME numéro.

Nos compliments à *Baptiste* !

Honneur à la presse canadienne-française des Etats-Unis qui soutient avec un énergique et admirable patriotisme les droits religieux de nos frères émigrés.

Nous avons déjà signalé les vigoureuses protestations du *National* de Lowell, et du *Travailleur*, de Worcester.

veut ou ne peut pas comprendre, qu'il nous faut, à nous, des écoles canadiennes, sous peine, dans le cas contraire, de perdre notre foi, nos traditions et notre langue, sauvegarde de notre religion.

" 3o Parcequ'un évêque canadien aura naturellement plus à cœur la desserte de nos compatriotes, dans les paroisses où les Irlandais dominant.

" 4o Parceque 500,000 canadiens catholiques doivent participer aux honneurs comme aux charges, et avoir la joie de saluer l'un des leurs parmi les princes de l'Eglise, surtout dans un pays d'égalité et de démocratie, dans un pays que nous civilisons, que nous enrichissons, que nous moralisons pour une forte part.

" 5o Nous aurons un évêque canadien, parceque dans ce grand pays où toutes les nationalités catholiques sont représentées, toutes ces nationalités ont des évêques de leur langue et de leur race, les Canadiens seuls n'en ont pas.

" 6o Nous aurons un évêque canadien pour écosommer l'union du courant d'émigration qui, du Canada, passe continuellement aux Etats-Unis ; un évêque canadien vers lequel nos prêtres, comme nous simples fidèles, nous puissions demander des conseils en notre langue ; qui puisse nous grouper, nous unir par le lien indivisible du patriotisme chrétien, dans les grandes entreprises intéressant le progrès et l'avancement intellectuel et moral de nos compatriotes aux Etats-Unis.

" 7o Nous aurons un évêque canadien dont la grande voix puisse toujours prêcher l'union à ses enfants qui se diront aussi humblement ses frères, cette belle union qui produit la force, selon notre noble et antique devise :

" L'Union fait la Force. "

" Les travaux d'un grand homme le laissent dans la misère ; le feuilleton frivole enrichit l'écrivain sans génie, preuve MANIFESTE que l'opinion commune ne juge rien du tout. " C'est le savant abbé Corbière qui a écrit cette réflexion si vraie, comme corollaire de cette autre indéniable vérité :—" L'opinion commune prise HAUT des *futilités*, des *varetés*, des *riens* ; tandis qu'elle ne donne qu'une valeur dérisoire aux services les plus utiles. "

APPEL AUX CATHOLIQUES

I

Vous mourrez certainement ; vous ne savez pas quand, où, ni comment. Etes-vous sûr de laisser votre famille dans les conditions où elle est aujourd'hui ? Pensez-y bien.

Cet avertissement si grave, et qui ressemble à une admonestation, nous le lisons en tête d'une circulaire qui expose la constitution, les règlements, le programme, le but et les avantages d'une société dite *Association catholique de secours mutuel* (*Catholic mutual benefit Association*), plus généralement désignée par les initiales C. M. B. A. Il y a circulaire et circulaire. Celle-ci s'impose immédiatement à la plus attentive considération du lecteur par la *carte de présentation* dont voici la formule et les vénérables signataires :

Nous soussignés avons donné notre sanction officielle à l'Association Catholique de Secours Mutuel, connue sous le nom de C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

- † E. A. CARDINAL TASCHEREAU, Arch. de Québec.
- † C. E. FABRE, Archevêque de Montréal.
- † J. T. DUCHAMEL, Archevêque d'Ottawa.
- † L. F. LAFLECHE, Evêque des Trois-Rivières.
- † L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe.
- † ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke.
- † N. Z. LORRAIN, Vic. Apost., Evêque de Pembroke.
- † L. N. BEGIN, Evêque de Chicoutimi.

Après une aussi recommandable mise en scène, l'Association catholique de secours mutuel est bien admise à sonner le cor et à faire l'appel que nous citons :

AUX CHEFS DE FAMILLES ET A CEUX QUI NE SONT PAS MEMBRES.

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos co-religieux occuper les situations les plus basses dans la société ? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez tout le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence : tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles : hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en

rabilité est sans tache, dont la prime est sacrée, ils seront les premiers à admettre que le prestige des associations catholiques a souvent gagné à la cause de l'assurance de vie des sujets qu'ils avaient eux-mêmes mille fois sollicité vainement, et de plus que, lorsqu'ils se sont adressés à des membres de quelqu'une de ces associations, ils ont trouvé généralement des sujets plus instruits des bienfaits de l'épargne, moins égoïstes, mieux disposés à faire de nouvelles réserves pour augmenter l'avoir qu'ils se proposaient de laisser à leur famille au moyen d'additionnelles polices d'assurance.

II

Elevons-nous à des réflexions d'un ordre plus élevé.

Non seulement parmi les classes ouvrières, mais aussi même au sein des diverses classes professionnelles, il y a bon nombre d'hommes auxquels l'assurance de vie, telle qu'offerte par les compagnies d'assurance, ne sera jamais accessible. Nous ne formulons aucun reproche contre les compagnies : depuis plusieurs années elles font des efforts généreux pour populariser l'assurance de vie et la mettre à la portée des classes de médiocre aisance. Mais, au moins, faut-il toujours que l'assuré paie ses primes, sous peine de déchéance de la police même la plus libérale, après un plus ou moins long temps de grâce, et aussi que ces primes, il les paie à échéance fixe. Malheureusement, à cause des nécessités rigoureuses de la vie, comme à cause de millions d'imprévus qui surgissent dans les conditions de leur précaire existence, bon nombre d'hommes, même en habit noir et peut-être plus de ceux-ci que des autres, ne peuvent réellement promettre de payer des primes régulières à échéance fixe, à moins que la somme n'en soit excessivement modique.

Or, voici une association, l'Association catholique de secours mutuel, qui ne demande aux sujets aspirants que \$4.50 pour frais d'admission. Une fois devenu membre, l'on n'a plus qu'à payer une contribution mensuelle de 25 sous seulement, tandis qu'en outre l'on est imposé d'une légère cotisation, selon l'âge, pour chaque mortalité survenue parmi les membres. Ainsi, un bénéficiaire de (\$1000) mille dollars, âgé de 50 ans, paie 85 sous à chaque mortalité ; s'il désire assurer à ses héritiers un bénéfice de deux mille dollars, il devra payer, à chaque mortalité, deux fois cette petite somme, ou \$1.70) un dollar et soixante dix sous. Durant le cours d'un an, il paiera